

BRADERIE DE PORRENTRUUY

Au-delà de la fête, une machine à sous

► **Davantage qu'une fête populaire**, la Braderie de Porrentruy est une véritable économie.

► **Si les 65 000 visiteurs ont fait les affaires des bradeurs**, la manifestation en elle-même bénéficie aussi indirectement au canton ou encore à BKW.

► **Présents tout au long du week-end**, les agents du Service de la consommation et des affaires vétérinaires n'ont, eux, presque rien trouvé à redire aux bradeurs.

Côté public, la Braderie de Porrentruy, c'est l'occasion de s'amuser, de refaire le monde avec ses amis expatriés au-delà des limites cantonales ou même d'illustres inconnus. Côté bradeurs, la manifestation permet aux commerçants de mettre un peu de beurre dans les épinars et aux sociétés locales de remplir les caisses de leurs associations.

Le président de l'Association de la colonie des Rouges-Terres, Jean-François Noirat, indiquait ainsi jeudi dernier dégager une recette comprise entre 10 000 et 15 000 fr. Mais avant d'en ressortir les bénéfices, il aura fallu mettre la main au porte-monnaie.

Environ 25 000 fr. à la Recette du district...

Une multitude de frais vient en effet gonfler la facture des bradeurs et fait de la Braderie bruntrutaine une économie à part entière, reconnaît son président Fabrice Beynon.



Faire partie des bradeurs, ça a un certain prix, plus ou moins élevé suivant la taille du stand. PHOTO ROBERT SIEGENTHALER

La manifestation bénéficie par exemple financièrement au canton, de manière indirecte. Plus précisément au Service de la recette du district, auprès de qui les bradeurs doivent faire leur demande de patente pour pouvoir vendre des boissons, avec ou sans alcool, pendant la manifestation. Cela même s'il s'agit d'un club sportif qui a déjà une patente à l'année pour sa buvette au stade. Les restaurants et bistrotts installés à l'année dans le périmètre de la Braderie, eux, ont dû faire une demande d'extension de patente, pour pouvoir rester ouvert le samedi et financer ainsi la nuit libre. Au

total, la Recette du district devrait récupérer environ 25 000 fr., détaille le président de la Braderie.

...et 30 000 fr. pour BKW

Autres grosses dépenses pour les bradeurs, l'électricité sur leur stand. Un tarif qui va du simple au double, selon qu'on souhaite juste pouvoir brancher un frigo et diffuser de la musique, ou qu'on veuille en plus utiliser un four, une friteuse et une cuisinière. Au total, BKW devrait envoyer une facture d'environ 30 000 fr., indique Fabrice Beynon. La facture pour les forains n'est pas comprise dans

ce montant. Eux ont un tarif particulier.

Ajouter à cela le prix de l'emplacement pour chaque stand, au tarif unique de 54 fr./m² et, le président de la

Braderie le reconnaît, pour certains bradeurs cela devient vite cher. «Le paiement des emplacements par les bradeurs est ce qui permet la gratuité de la manifestation pour le public», précise-t-il. Là encore, pour les forains, le tarif n'est pas le même. Il restera néanmoins confidentiel, Fabrice Beynon avouant juste que les forains payent davantage que les bradeurs et qu'un forfait s'applique selon la grandeur du manège.

De gros enjeux

Le stand désormais équipé, reste encore aux bradeurs à l'alimenter en boissons et/ou nourriture. Soit pour la colonie des Rouges-Terres par exemple plus de 350 litres d'eau et de Coca ou encore entre 600 et 800 litres de bière. Des quantités énormes pour les stands. Raison pour laquelle «les vendeurs de boissons se battent pour venir fournir les bradeurs», poursuit Fabrice Beynon. Les enjeux, marketing notamment, sont grands. «On se bouscule donc aussi pour prêter aux bradeurs tentes et mange-debout à l'effigie de sa marque.

ANNE DESCHAMPS

En chiffres

► **70**
Le nombre de bradeurs ayant demandé une patente avec débit d'alcool pour la Braderie, facturée 422 fr. chacune. Ils sont deux à en avoir demandé une sans débit d'alcool (200 fr./patente). Seuls deux restaurants et bistrotts de la place – sur une vingtaine – n'ont pas fait de demande d'extension, à 200 fr.

► **De 355 fr. à 750 fr.**
Le prix des tableaux d'électricité facturés aux bradeurs par BKW.

► **Entre 172 800 fr. et 183 000 fr.**
Ce que rapportent à l'organisation de la Braderie les 3200 à 3400 m² de surfaces occupées par les bradeurs.

► **15 000 fr.**
Le montant des frais pour un forain participant à la Braderie avant même que la manifestation n'ait débuté, selon Fabrice Beynon. Il doit en effet payer pour son véhicule hors normes une autorisation de circuler sur les routes. Rien que le trajet Lucerne- Porrentruy coûterait par exemple 3000 fr.

► **Plus de 4000 fr.**
Le montant des frais d'installation pour un bradeur qui avait par exemple cette année un stand de 60 m², avec débit de boissons alcoolisées et grosse restauration nécessitant friteuse et four. AD

Aucun manquement grave à l'hygiène constaté

► **Idyllique pour les bradeurs restés ouverts jusque tard dans la nuit, les températures du week-end n'ont pas vraiment fait les affaires des commerçants.** Selon le président de la Braderie Fabrice Beynon, les affaires ont été moins bonnes pour eux. «L'affluence s'est décalée plus tard dans la journée, les commerçants, dont les stands ne restent pas ouverts toute la nuit, en ont pâti.»

► **Présents durant les 3 jours, les agents du Service de la consommation et des affaires vétérinaires**

n'ont constaté que quelques manquements mineurs. Ces derniers liés au maintien des denrées aux bonnes températures ou encore à l'absence d'équipement de lavage hygiénique des mains, puisque l'eau courante n'était pas fournie, indiquait hier le service cantonal. Sur 16 stands contrôlés, 6 ont été avertis sur place. Quelques mesures de protection adéquate des denrées alimentaires, de réglages des températures ou encore d'affichage au consommateur à corriger ont été ordonnées, indiquait le SCAV. AD

SIS LA VENDLINE

Deux débuts d'incendies, à Alle et Vendlincourt

Deux feux se sont déclarés entre lundi soir et mardi matin à Vendlincourt et Alle. Tout deux pris en charge par le Service d'Incendie et de Secours (SIS) de la Vendline.

Le sauna prend feu...

Le premier incident, rapidement maîtrisé, s'est déclaré aux alentours de 22 h 10 lundi soir dans un sauna de Vendlincourt. Selon Philippe Moirand, commandant du SIS Vendline, le feu a pris dans le corps de chauffe du sauna, alors que celui-ci était en phase d'allumage. Aucun des deux habitants de la maison n'a été blessé, mais ils ont été



Deux interventions en quelques heures pour le SIS Vendline et ses homologues de Porrentruy, ici hier matin à Alle. PHOTO ROBERT SIEGENTHALER

incommodés par la fumée et transférés à l'hôpital pour contrôle. Ce sont vingt pompiers du SIS de la Vendline et dix du CRIS de Porrentruy, ainsi que sept véhicules, qui ont été déployés pour cet incendie.

...puis le silo d'une chaudière

Du côté d'Alle, le feu s'est déclaré dans le silo à copeaux d'une chaudière de l'entreprise Artibois à 8 h 30 hier ma-

tin. C'est une alarme automatique qui a alerté les pompiers. Toujours selon Philippe Moirand, seule l'installation a subi quelques dégâts, malgré un important dégagement de fumée.

La route reliant Alle à Porrentruy a été fermée pendant 30 minutes, le temps pour le SIS Vendline et le CRISP d'éteindre l'incendie. Trente pompiers de Porrentruy et la Vendline ont eux aussi été mobilisés. CV

ASSOCIATION DES AMIS DU COLISÉE

Oui au nouveau cinéma à St-Charles

Peut-être un peu moins bien placé que le Colisée, mais nettement moins cher, et mieux équipé que ne l'est l'actuel cinéma, le projet d'un nouveau cinéma au Collège Saint-Charles a été accepté par la septantaine de personnes présentes lors de l'assemblée générale des Amis du Colisée hier soir à Porrentruy.

Côté financier, le président Pierre-Alain Fridez a expliqué que l'association chercherait des dons, contracterait un emprunt de 300 000 à 350 000 francs (pour un investissement total de 450 000 francs), rechercherait un cautionnement auprès des autorités, pendant que Saint-Charles, propriétaire de l'aula où serait installé ce nouveau cinéma, participerait pour moitié à l'effort financier. Cela se fera par des prestations d'entretien, par des abandons de loyers au début, et préférentiels par la suite.

Trois mois pour monter une équipe

Saint-Charles a aussi insisté sur la nécessité que les contrats signés mettent à l'abri le cinéma, même si le bâtiment de l'aula devait un jour changer de propriétaire. Ce sera donc, soyons modernes, du «gagnant-gagnant». Sauf peut-être pour les patoisants, qui avaient l'habitude d'occuper la salle durant trois mois pour leurs répétitions. Cela ne sera plus possible à l'avenir. Mais la salle restera ouverte pour leurs soirées de spectacles, à d'autres sociétés aussi. Côté programmation, il y en aura pour tous les goûts, sans censure. «Nous ferons au moins aussi bien qu'à Cinémond» a résumé François Laville, secrétaire de l'association. Il va s'écouler plusieurs mois cependant avant que ne s'ouvre ce nouveau cinéma, en début d'année dans

le meilleur des cas. Cela laissera le temps de réunir une équipe de bénévoles, de les former, de réaliser les travaux surout.

Deux membres de la Lanterne magique se plaignent alors de ne pas avoir été informés de la fermeture du cinéma Colisée. «Que dirions-nous à la centaine d'enfants inscrits?» En attendant le nouveau cinéma, le conseiller municipal Pierre-Olivier Cattin leur suggère d'utiliser l'équipement de projection de la salle de l'Inter. Et le cinéma de Saint-Charles dès 2017.

Des nostalgiques de l'actuelle salle

Dans la salle, un membre défend l'idée d'un rachat du Colisée. «C'est un crève-cœur. En mettant 70 000 francs de plus, on serait propriétaire.» Pierre-Alain Fridez rappelle que l'actuel propriétaire a décidé de vendre, ne s'est pas soucié de l'avenir d'un cinéma en Ajoie. Et il faudrait investir 450 000 francs de rénovation, soit 1,1 million au total, au Colisée. Pour les rénovations, l'architecte Vital Schaffter cite les sanitaires, le chauffage, la ventilation, la toiture, etc. Mais l'aula de Saint-Charles n'est-elle pas trop bas de plafond? interroge un autre. Un troisième milite pour la belle et grande salle du Colisée. Il propose que l'on réduise les investissements. Il y a donc plusieurs sceptiques dans la salle, cinq personnes, qui votent pour le rachat du Colisée. La grande majorité des membres est donc pour le projet d'un nouveau cinéma à Saint-Charles. «Les grandes salles de nos grands-parents, c'est du passé. Il faut d'autres lieux aujourd'hui, plus petits, mieux adaptés aux besoins des consommateurs.» Les Amis du Colisée ont choisi, et changeront de nom! DF

■ **BRESSAUCOURT**
- Concert de la fanfare de Fontenais-Villars, proposé au public, ce mercredi soir à 20 h, au Restaurant de l'Ange.

agenda